

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1073/SG/IAM portant réintégration d'un garde territorial .

n° 74-1073/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

22 juin 1974

Numéro JO

n° 13 du 10/07/1974

Date du numéro

10 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

Le garde de 1re classe Houmed Hamadou Asso, mle 891, est réintégré dans la Garde territoriale avec son grade et l'ancienneté qui s'y rattache pour compter du 1er juin 1974 (poste budgétaire n° 363). Il reprend son service au Détachement de l'Incendie ville.